

UNIVERSITE
DES
ANTILLES

Pôle
Universitaire de
Guadeloupe

- DPLSH -

Licence Arts du spectacle
& PCI

2019-2020



Cette formation constitue le premier cycle d'un cursus complet Licence Master Doctorat (LMD), spécialisé dans les arts du vivant (musique, danse) de l'aire Américano-Caraïbe.

« S'engager, être soutenu(e), pour avancer, s'épanouir... »



Licence Arts du spectacle & PCI En Guadeloupe

UNE CHANCE
EXCEPTIONNELLE

Faire ses études artistiques dans la Caraïbe, profiter d'une bourse d'étude, dans un Pôle universitaire actif, avec une équipe dynamique

DE NOMBREUX
DÉBOUCHÉS

De nombreux débouchés, entre autres, dans les métiers des arts vivants (de la musique et du son ; de la danse, de l'animation, de l'administration culturelle, de la pédagogie au sein de l'Éducation nationale, des collectivités locales en École de musique, de danse ; ouverture aux concours de l'Etat. etc.).



FORMATION

Conditions d'admission :

Bien qu'ouvert à tous les bachelauréats, la licence Arts vivants et patrimoine culturel convient particulièrement aux bachelauréats suivants : Bac général Littéraire spécialité Art, Bac technologique spécialité Art, aux bacheliers primo-entrants.

Seront également admis les stagiaires en cours de formation, professionnels des arts vivants, particulièrement de la musique et de la danse (articulation avec DAEU, DUMI, DE prof. de danse, de musique) en attente de qualification universitaire.

Personnes en contrat d'apprentissage, de professionnalisation ; Après un parcours de formation continue ; Par candidature individuelle ; Par expérience dispositif VAE prévu en 2003.

Un test d'orientation, non sélectif, évalue le niveau musical préparant des cours de soutien.

Sont souhaités un bagage de formation musicale de base (aucun diplôme exigé), une pratique sérieuse et avancée d'un instrument de musique.

Objectifs :

L'objectif de cette licence nouvelle à l'UA vise à répondre :

- à la demande de diversification de l'offre de formation à l'entrée en licence dans les domaines Arts Lettres et Langues (ALL) et Sciences Humaines et Sociales (SHS)
- à la couverture des prévisions d'emplois identifiés (source : CREDOC, ANPE) au niveau régional des DFA (Guadeloupe, Martinique, Guyane) dans les secteurs généraux de la culture et de l'animation, et de façon plus spécifique, dans la professionnalisation des arts du spectacle et du patrimoine.
- Elle constitue le premier cycle d'un cursus complet LMD spécialisé dans les arts du vivant (musique, danse...) de l'aire Américano-Caraïbe. Aucune autre université française ne dispense de cursus dédié aux arts vivants et du spectacle de cette aire Culturelle

Pour davantage d'informations :

CONTACTS PEDAGOGIQUE & ADMINISTRATIF :

- Responsable de la scolarité : Clara NEGRIT
Tel: 0590 483474
clara.negrit@univ-antilles.fr

- Responsable de la gestion administrative et financière :
Véronique ÉDOUARD-LALANNE
Tel: 0590 483473
veronique.edouard-lalanne@univ-antilles.fr

- Responsable pédagogique : Apollinaire ANAKESA
Apolinaire.Anakesa@univ-antilles.fr



LICENCE ARTS DU SPECTACLE
UNIVERSITE DES ANTILLES
POLE UNIVERSITAIRE REGIONAL
GUADELOUPE
DPLSH

DEUX PARCOURS POSSIBLES :

En 1^{ère} année :

2 domaines (passerelles bi-disciplinaires) :

Ethno-Musicologie, Chorégraphie & Histoire et SHS:

Dès la 2^{ème} année :

Enseignement de professionnalisation préparant aux métiers d'enseignant, de la culture et du patrimoine immatériel, etc. ; ouverture vers la préparation aux concours nationaux (Capes et agrégation)

Enseignement de spécialisation, en recherche, ouvrant vers les enseignements de plus hauts niveaux (Master jusqu'au doctorat, aboutissant plus tard, au métier d'enseignant-chercheur notamment).

Faire des études d'Arts vivants & PCI (Musiques – Danses – Cultures & Littérature orale) Caraïbe & Amériques

*Une première dans l'Université française
et une chance exceptionnelle au sein de l'Université des Antilles...*

C'est se destiner à devenir un acteur dynamique pour le développement et pour la valorisation des cultures de la Caraïbe, des Amériques & de la France.

La Licence d'arts du spectacle & PCI de l'UA :

Une formation d'un haut niveau de qualification artistique et culturelle pour des futurs enseignants et acteurs dynamiques de valorisation et du développement culturel de la Caraïbe et des Amériques.

- Offre la possibilité d'acquérir simultanément une bonne culture générale et une solide formation technique (musique, danse, etc.) ;
- Présente des composantes professionnalisantes, orientées vers les activités et les fonctions publiques, semi-publiques et privées ;

Les étudiants concernés sont destinés à acquérir une bonne culture générale de fond, ainsi que des compétences plus strictement professionnelles, dans les domaines divers des arts vivants et du patrimoine culturel immatériel (cf. liste des métiers).

La formation offre divers enseignements (fondamentaux, de parcours et complémentaires, pour la spécialisation et la professionnalisation), ainsi que des enseignements additionnels. Des enseignements principaux :

- *Arts-vivants : techniques, concepts, pratiques* : formation, harmonie ; analyse, commentaire, écriture (musique, danses de tradition orale) ;
- *Histoires* (générale, culturelle ; musique, danse etc.)
- *Pratiques musicales et chorégraphiques* individuelles et collectives (interprétation instrumentale, chorale, danse),
- *Arts vivants – SHS* (sociologie, politique culturelle, anthropologie, ethnomusicologie, ethnographie, archivage, etc.)
- *Humanités numériques* (informatique et multimédia appliqués aux arts vivants, etc.)

ENSEIGNEMENTS

AXES PRIORITAIRES D'ENSEIGNEMENTS :

Les axes prioritaires peuvent être résumés ainsi :

- Caractère clairement professionnalisant et de spécialisation, de la formation ;
- Aide à la réussite ;
- Aide à l'orientation grâce aux parcours passerelles entre différentes mentions au sein du domaine (Histoire, Lettres, LEA) au sein du Département pluridisciplinaire de Lettres et Sciences Humaines (DPLSH), Campus Saint-Claude – Guadeloupe ;
- Large ouverture à un public diversifié en formation permanente ou reprise d'étude,
- Échanges de compétences au niveau national et international.

DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Métiers particulièrement visés :

- d'enseignement
- de la culture et de l'information (patrimoine culturel, documentation, Archivage et collecte, média et communication)
- de techniciens de la scène et de création en arts vivants
- de l'administration du spectacle
- de médiation culturelle
- d'animation socioculturelle et/ou de programmation artistique
- d'administration de la musique et de la danse
- de gestion des performances artistiques
- d'administration dans les métiers du patrimoine culturel et de la culture
- de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle en milieux divers (associatif, touristique, patrimonial, médical et gérontologique, des collectivités locales, ...)
- de la fonction publique, de la culture et du patrimoine

Divers milieux professionnels : associations, institutions et organismes (culturels, patrimoniaux, touristiques, médiatiques, les milieux sociaux et même hospitaliers, l'AFPA art, le CFA sport, et d'autres encore) Orientation vers les concours de la fonction publique (CAPES, agrégation, etc.).

Par le CRILLASH-ADECAM : - Initiation à la pratique de terrain et aux méthodes de la recherche visant la préparation aux métiers de la recherche, dont les Antilles-Guyane offrent un champ de travail d'une richesse exceptionnelle (ouverture vers le Master, jusqu'au doctorat).

